

LA GENDARMERIE NATIONALE DE MILA FAIT SON BILAN

119 morts et 2 019 personnes
arrêtées

Pour une wilaya réputée plutôt calme et tranquille, avouons que les chiffres, avancés par le commandant du groupement de gendarmerie de la wilaya de Mila, dans un point de presse relatif au bilan annuel 2006 de ce corps de sécurité, sont tout simplement ahurissants : 119 morts dont 58 dans des accidents de la circulation et 1 254 blessés, 28 dans d'autres accidents domestiques, 13 par noyade, 13 autres par suicide et 7 assassinés, 931 affaires de crimes et délits contre les personnes, 302 agressions à l'arme blanche, 527 affaires de crimes et délits contre les biens, 51 affaires de drogue qui ont permis la saisie de 11,630 kg de stupéfiants et 779 psychotropes et l'arrestation de 104 personnes dont 43 ont été écrouées, 30 affaires de contre-bande avec arrestation de 30 personnes et la saisie de marchandise d'une valeur de 13 861 936,93 DA, commerce illicite avec 1 278 affaires avec saisie de 3 426 bouteilles de boissons alcoolisées et l'arrestation de 49 personnes.

Toutes les interventions des éléments de la Gendarmerie nationale ont permis la neutralisation de 2 019 délinquants avec la mise sous mandat de dépôt de 429 personnes. Les services de la sécurité routière ont enregistré, quant à eux, durant cette même période, 654 accidents dont 46 mortels, 583 corporels et 25 matériels.



Parmi ces accidents, 205 se sont produits sur la RN5 (Constantine-Alger). 1 312 personnes ont été victimes de ces accidents provoquant la mort de 58 personnes et faisant 1 254 blessés.

12 points noirs sont recensés sur le réseau routier de la wilaya qui en compte 1 260 km de routes, dont 8 sont situés sur l'axe de la RN5, reliant Oued Athmania à Tadjenanet.

9 608 patrouilles ont été effectuées et 5 950 barrages dressés d'où le retrait de 1 226 permis, la constatation de 4 666 délits au code de la route, 1 028 contraventions, 19 580 amendes forfaitaires, 229 mises en fourrière, 1 582

délits de la coordination et transport et 2 038 pour non-respect à l'obligation du contrôle technique.

Ainsi, 22 216 PV ont été établis par les différents services de la gendarmerie durant cette même période.

C'est dire que les statistiques vont crescendo, même si le commandant de groupement soutient qu'il n'y a pas de grande tendance à la criminalité pour le moment, s'engageant, lui et ses éléments, à faire du travail de proximité, à une occupation permanente du terrain, dans l'espace et dans le temps, à la lutte implacable contre toutes sortes de criminalité et de délinquance, à la

lutte contre la consommation et la commercialisation illégale des différentes drogues, puis la sensibilisation dans les milieux juvéniles et enfin, la répression conformément à la réglementation en vigueur, leur véritable cheval de bataille.

Pour ce faire, le commandant de groupement compte sur l'implication et la collaboration de tous les citoyens, condition sine qua non pour venir à bout de ces fléaux qui menacent la paix sociale, la stabilité et le bien-être de tout un chacun. Deux numéros verts sont mis à leur disposition.

A. M'haimoud

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

SYNDICAT
D'ENTREPRISE
Débat autour
du statut des
fonctionnaires
de l'éducation

Sur instruction du bureau de wilaya de l'UGTA, présidé par son secrétaire général, M. Aidel, un communiqué a été adressé à tous les fonctionnaires de l'éducation par le biais des représentants du syndicat d'entreprise. L'ordre du jour a porté sur la nécessité de constituer des ateliers de réflexion autour de la préparation du projet de loi 49/90 relatif au statut des travailleurs de l'éducation. L'instruction évoque en outre l'obligation de conclure l'opération-statut par l'élaboration de rapports sur les propositions recueillies de la base qui seront exposées à leur tour dans les sessions régionales qui succéderont aux travaux de wilaya.

A la lumière de l'instruction 03/06 du 15 août 2006 établie sur la base de la réunion de la commission mixte entre les représentants du ministère de l'Éducation nationale et ceux de l'Union syndicale des travailleurs de l'éducation et suite à laquelle Sidi Saïd avait recommandé d'accélérer la cadence de façon à définir définitivement "le moule" que devait épouser le projet en question avant la fin mars. Par ailleurs, une réunion a été tenue le 14 janvier 2007 par le bureau du syndicat d'entreprise visant l'intensification et la multiplication des cellules de réflexion au niveau des daïras et communes.

Saâdène Ammara

TEBESSA

Saisie de 500 têtes d'ovins

De sources fiables et concordantes, l'on apprend que, dans la matinée de vendredi, vers 11 h, 5 camions chargés de 500 têtes d'ovins et escortés par les éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières se sont dirigés vers le parc de la douane de Bekkaria où il a été procédé à la décharge du cheptel.

Aussi et selon des témoins oculaires de la commune d'El Ma Labiod et de Bekkaria, les 500 têtes d'ovins saisies provenaient de la commune de Cheria et seraient introduites dans le périmètre de la wilaya à partir de l'ouest transitant par les wilayas de Biskra et d'Oum-El-Bouaghi, pour être acheminées vers le territoire tunisien.

Toujours selon les mêmes sources, le filet tendu par les

garde-frontières a abouti à l'arrestation de 10 individus (chauffeurs des camions et accompagnateurs).

Aussi cette saignée économique est la plus importante opérée dans une zone frontalière considérée à juste titre comme étant un carrefour par excellence de contrebande dans le patrimoine animal.

Saâdallah Djamel



Démantèlement d'un réseau de dealers

A la suite d'investigations et une traque qui a duré plusieurs jours, les services de la police judiciaire du chef-lieu de wilaya ont finalement réussi à mettre hors état de nuire et à démanteler un groupe de malfaiteurs composé de 5 individus spécialisés dans l'usage et la commercialisation de stupéfiants. A cet effet, des perquisitions mandatées par l'autorité judiciaire et effec-

tuées aux domiciles des 5 malfaiteurs ont permis de découvrir et de mettre la main sur environ 6 kg de cannabis (chanvre indien). Présentés mercredi dernier devant le parquet de Tébessa, 4 mis en cause ont été placés en détention préventive. Quant au cinquième complice identifié, en fuite, il est activement recherché.

S. D.

AIN-BEIDA

De nouveaux
projets pour
60 milliards
de centimes

Aïn-Beïda, ville des Haracta, qui abrite pas moins de 200 000 habitants, vient de bénéficier, dans le cadre du programme spécial Hauts-Plateaux décidé par les pouvoirs publics, d'une enveloppe de 600 millions de dinars.

Plusieurs opérations seront lancées, notamment sur le plan sécuritaire et ce, à la grande joie des citoyens qui ont subi les affres de l'exode rural (criminalité, vols, agressions et autres maux...).

Le secteur de la justice sera renforcé par la réalisation d'un centre pénitentiaire d'une capacité de 300 places.

La ville bénéficiera aussi de la réalisation d'une nouvelle Sûreté de daïra et d'un célibatorium.

Moussa Chhtaha